RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

1re Circonscription
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978



RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE



Philippe MILLERAND
48 ans, marié, 4 enfants
Cadre Commercial
Officier de réserve

Remplaçant éventuel :
Jean-Paul RIOCREUX
38 ans. Professeur
Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure
Agrégé de l'Université
Chevalier du Mérite Agricole et des Palmes Académiques
Maire de Montregard
Conseiller Général de la Haute-Loire

Electrices, Electeurs,

L'enjeu de ces élections est un enjeu capital. Ce qui est en cause, pour la France et pour les Français, c'est **l'indépendance, la liberté, la prospérité**. En un mot : **l'avenir.**

Or, s'il est un point sur lequel tous, dans l'opposition comme dans la majorité, sont d'accord, c'est celui-ci : face au « programme commun », la seule parade, **sur le plan national** — celui où pèsera, le 12 mars, le suffrage de chaque Française et de chaque Français — c'est **le R P R de Jacques CHIRAC**. Pourquoi ?

Tout simplement **parce que le R P R est le premier et le plus puissant des mouvements de la majorité.** Premier, il l'est depuis la fondation de la Ve République dont il a toujours défendu, sans équivoque, les institutions. Premier, il l'est — et de très loin ! — par le nombre de ses militants, de ses adhérents, de ses sympathisants. Enfin il est le plus puissant parce qu'il rassemble des Français de tous âges, de toutes origines et de toutes catégories.

Tous le disent et c'est vrai : **la victoire de la majorité passe par la victoire du R P R.**

Ce grand mouvement qui se développe dans tout le pays et qui porte les espoirs de la France, Jacques CHIRAC a voulu **expressément** qu'il soit présent dans cette 1re Circonscription par ses candidats :

■ **Philippe MILLERAND**, cadre commercial, petit-fils d'un grand ministre et d'un Président de la République que la Haute-Loire n'a pas oublié ;

■ **Jean-Paul RIOCREUX**, Maire de Montregard, dévoué et populaire conseiller général du canton de MONTFAUCON, dont chacun sait qu'il a été, pendant cinq ans, le collaborateur direct de Jacques CHIRAC dans les divers postes ministériels que celui-ci a occupés et, en particulier à l'Agriculture, à l'Intérieur, à l'Hôtel Matignon et qu'il demeure, aujourd'hui, pour le président du R P R, un ami proche et personnel.

Ce que défend le R P R, c'est la société de liberté. Cela veut dire — et Jacques CHIRAC l'a souvent exprimé — trois réalités :

- **l'indépendance de la France**
- **la prospérité de son économie**
- **l'amélioration de la vie des Françaises et des Français.**

■ **L'indépendance de la France**, qu'est-ce à dire ?

● c'est, d'abord, son indépendance **matérielle** et en quelque sorte **physique**. Que deviendrait un pays qui n'aurait pas à sa disposition **l'énergie** indispensable à une économie industrielle moderne ? Il faut en tirer les conséquences et les expliquer clairement aux Français. C'est ce qu'a fait la Ve République et le R P R a formulé, là-dessus, une position des plus nettes.

● c'est, ensuite, le **maintien de son existence** dans le monde tel qu'il est, divisé entre les super-grandes puissances. Cela suppose une **défense nationale** efficace, donc moderne. Ce choix qu'a fait, dès ses débuts, la Ve République, peut-on, sérieusement, le contester ?

● c'est, enfin, la **liberté d'action** de notre pays, qui ne saurait **prendre des ordres** ou **recevoir des directives** ni à l'Est, ni à l'Ouest et qui doit garder une diplomatie active en direction de tous les Etats, quel que soit leur régime politique ou leur niveau de développement économique. Il serait contraire à la fois à **l'intérêt** et à **l'honneur** de renoncer à sa présence dans le monde.

■ **La prospérité de notre économie.**

La Ve République, grâce, notamment, à la volonté tenace de ce grand Auvergnat qu'était **Georges POMPIDOU**, a fait de la France un pays industriel moderne, **dans le régime de la liberté.**

Que n'a-t-on raconté, au cours de la campagne électorale, sur ce régime libéral de notre économie ! En vérité, on devrait en dire ce que Churchill disait de la démocratie, à savoir que c'est le pire des régimes, à l'exception de tous les autres !

Le régime libéral, cela veut dire :

● pour les **entrepreneurs,** la **liberté** et la **possibilité** d'entreprendre. Qu'en laisserait le programme de l'opposition ? Prenons un seul exemple : celui du SMIC à 2.400 francs. Un des responsables les plus éminents du Parti Socialiste a lui-même reconnu que l'application de cette mesure, dans la situation actuelle, entraînerait la disparition de 300.000 entreprises avec, naturellement, la mise en chômage de leur personnel. On imagine les conséquences **pour la France**. On imagine, plus encore, les conséquences **pour la Haute-Loire**, où, aujourd'hui comme hier, ce sont les **entreprises moyennes** qui assurent la grande masse des emplois. Ce sont elles qui pâtissent le plus de la crise que nous traversons. Loin de les mettre en péril, c'est à elles qu'il convient d'accorder une **attention prioritaire**, car c'est d'elles que dépend la prospérité de nos villes moyennes de la Haute-loire.

● pour les **agriculteurs**, la possibilité de vivre décemment sur **l'exploitation familiale,** dont Jacques CHIRAC, dans le temps qu'il était ministre de l'Agriculture et du Développement Rural — un ministre dont les paysans gardent le souvenir — s'est fait le défenseur intransigeant. Il est superflu de rappeler ce qu'il a fait pour l'agriculture française, à Paris et aussi à Bruxelles. Et faut-il souligner ce qu'il disait naguère en Avignon, à savoir que, s'il est de bonne politique d'amener à l'Europe nos voisins d'Espagne et du Portugal, il ne serait pas admissible de le faire en sacrifiant l'intérêt des agriculteurs de notre pays ?

Défendre l'agriculture, c'est défendre le « pétrole » de la France. C'est aussi, en Haute-Loire, **sauver l'existence de nos communes.**

● pour les **commerçants**, la liberté et la possibilité de travailler sans être soumis à une bureaucratie envahissante. Il faut ici rappeler combien est nécessaire à l'équilibre d'un département comme la Haute-Loire, le maintien d'un **réseau commercial en milieu rural**, d'autant plus que, chez nous, du fait du handicap hivernal (on a pu le constater récemment !), l'éloignement réel est plus grand que ne le laisse apparaître la distance sur la carte. Argument qui vaut aussi, par parenthèse, à l'encontre des **projets de fermeture totale ou partielle, sous prétexte de non-rentabilité de certaines de nos lignes ferroviaires**. Jean-Paul RIOCREUX a conduit à cet égard, au Conseil Général et ailleurs, une action déterminée et, jusqu'à ce jour, efficace.

Le régime de liberté de notre économie, c'est un gage d'efficacité.

■ **L'amélioration de la vie des Françaises et des Français.**

Elle passe, elle aussi, par la **liberté** de nos concitoyens.

● la première de toutes les libertés n'est-elle pas cette **liberté physique** qui suppose que l'Etat respecte les citoyens, mais qui suppose aussi que soit assurée la **sécurité** de chacun d'entre nous ? Jusqu'où ira-t-il, ce développement inquiétant de la violence sous toutes ses formes, qui afflige notre société ?

● les libertés, on n'y songe guère lorsqu'on en jouit. On les regrette amèrement — trop tard — lorsqu'on les a perdues. Ainsi de la **liberté de l'enseignement,** qui permet, dans le cadre du grand service de l'Education, de respecter le libre choix des familles. Liberté que nous devons à la clairvoyance des hommes du R P R, Michel DEBRE d'abord, Guy GUERMEUR ensuite. Liberté à laquelle le R P R demeure plus que personne, attaché.

● que reste-t-il de la liberté pour ceux que leur **niveau de revenu** et leur **qualité de vie** maintiennent en-dessous de ce qui est décent ?

Certes beaucoup a été fait et, depuis les débuts de la Vᵉ République, le niveau de vie des Français a augmenté — c'est justice — de façon importante. Comment ne pas évoquer ici le développement considérable des crédits affectés à l'**Education**, les **mensualisations de salaires**, le renforcement de la **politique contractuelle**, la **formation permanente, l'extension de la Sécurité Sociale,** la **revalorisation des prestations familiales, l'augmentation du minimum vieillesse, l'allocation logement aux personnes âgées, aux handicapés, aux jeunes travailleurs ?**

Que beaucoup reste à faire, le R P R le sait mieux que personne, lui qui a proposé d'une part une politique active de l'**emploi**, notamment pour les jeunes, d'autre part une accentuation de la **solidarité nationale** en faveur des personnes âgées, des handicapés et des plus défavorisés.

Qu'il faille agir pour plus de justice est une évidence. Mais comment agir si l'on brise l'**instrument**, à savoir notre **régime de liberté économique ?**

Electrices, Electeurs, vous êtes des citoyens **majeurs**. Nous aurions pu vous présenter des slogans. Nous avons préféré, au risque de vous infliger une longue lecture, vous exposer clairement les raisons de notre choix.

Oui, choisir la liberté, c'est choisir l'**indépendance**, la **prospérité**, le **bonheur** des Français.

Choisir la liberté, c'est refuser l'**aventure** et ses conséquences prévisibles et imprévisibles.

Choisir la liberté, c'est en préserver les **moyens**, à savoir les **institutions de la République** ; c'est refuser **sans réticence, sans équivoque, sans arrière-pensée**, toute perspective, toute tentative de retour au **régime des partis** qui avait, naguère, conduit la France au bord de la faillite.

Electrices, Electeurs, pour la première fois depuis longtemps, toutes les possibilités de choix sont, dans cette circonscription, offertes à vos suffrages.

Vous pourrez choisir entre l'opposition et la majorité.

Vous pourrez choisir au sein de la majorité, entre les deux tendances qui la composent et que définissait, naguère, le Président de la République.

Le choix n'est-il pas l'expression même de la démocratie ?

Nous vous proposons de choisir le R P R.

● face à un enjeu qui est clair, le R P R répond, **avec Jacques CHIRAC, par un choix clair ;**

● **aujourd'hui, la victoire de la majorité passe par la victoire du R P R.**

● POUR L'AVENIR,
● POUR LA LIBERTÉ,
● POUR LE R P R DE JACQUES CHIRAC,

Votez : Philippe MILLERAND
Jean-Paul RIOCREUX

IMP. ROUX - 43190 TENCE

Vu, les Candidats.